Compte-rendu de l'atelier "Dialogue avec le marché" pour des achats publics responsables

tenu le 21 octobre 2008 avec le soutien de la Région Ile-de-France et de l'ADEME

***

1. La nécessité du dialogue des autorités publiques avec le marché afin d'ajuster l'offre et la demande

Le processus de commande publique durable compte plusieurs étapes : l'état des lieux du marché et de la réglementation, le recensement des outils existants et à développer, l'élaboration d'un programme d'action, la formation et enfin la mise en œuvre. A toutes ces étapes, le dialogue entre investisseurs (actionnaires et financiers), producteurs de normes (régulateurs et entreprises), acheteurs (acheteurs publics, privés et consommateurs) et évaluateurs (agences de notation, société civile) est nécessaire. En effet, la commande publique et privée en matière de fournitures vertes ne peut être satisfaite s'il n'existe pas, en face, les entreprises, les produits, les services, les technologies et les moyens financiers correspondants.

Le dialogue est animé au niveau européen par diverses initiatives. **Climate Alliance** anime le programme Pro-EE qui a un triple objectif : faire échanger les bonnes pratiques et les outils au sein de son réseau de collectivités locales (issues de six pays), favoriser la prise de conscience et les actions collectives grâce à l'élaboration par cinq villes pilotes de Local Energy Efficiency Plans, et enfin faire émerger des innovations au sein de groupes de travail intégrant industries et experts.

Le projet SMART PPP, issu de Procura+ et porté par **ICLEI**, est issu du constat de l'insuffisance de débouchés pour ces nouvelles technologies due à un manque de dialogue et d'information entre les acheteurs et les développeurs de technologies. SMART PPP vise à réduire ce fossé en finançant la pré-commercialisation de produits innovants, notamment en matière d'éclairage LED, de véhicules électriques, de TIC et de système d'énergies renouvelables.

Pour Régis de Beaufort, de **Philips**, "*nous avons déjà les solutions adaptées mais il reste à les faire connaître.*" La demande des collectivités peut être orientée vers une commande durable par un bon argumentaire des entreprises concernant la qualité des produits, la réduction de leurs coûts et leur respect de l'environnement. Cela nécessite de chiffrer les consommations d'énergie pour mieux comparer et valoriser les économies réelles d'énergie, en renforçant la connaissance des sources possibles d'économies. Il faut également informer sur les solutions existantes et leur adaptabilité à différents types d'applications (logements, bâtiments publics, éclairage public).

C'est pourquoi le **réseau nrg4SD** (Network of Regional Governments for Sustainable Development) met à disposition de l'information, des outils et des soutiens à la fois aux autorités locales (à travers de la mise en réseau pour la diffusion d'information et l'élaboration de critères communs) et aux entreprises (notamment en matière d'écodesign, à travers des forums de discussions, des argumentaires pour les collectivités).

2. Une volonté commune des autorités publiques et des entreprises

Alors que les marchés publics comptent chaque année pour 16% du PIB européen, les collectivités locales sont des moteurs pour impulser un cercle vertueux des achats responsables.

Mais selon Catherine Candelier, de la **Région Ile-de-France**, cette impulsion n'est possible que si l'action de la collectivité est portée par une volonté politique, un cadre juridique adapté, la présence sur le territoire de fournisseurs capables de répondre aux demandes des donneurs d'ordre, et enfin un patient travail de pédagogie et de sensibilisation. L'un des points d'achoppement est de convaincre les élus d'insérer des clauses sociales dans les marchés de travaux, alors que certains marchés sont déjà infructueux ! Les initiatives des collectivités demandent alors à être soutenues par des acteurs nationaux et internationaux.

Par ailleurs, l'action de **l'ADEME** contribue à la mise en œuvre du Plan National pour les achats durables, en travaillant avec les entreprises sur le cycle de vie du produit et l'éco-conception, en animant des réseaux territoriaux "Commande publique et développement durable" et la plateforme internet www.achatsresponsables.com, et en promouvant les labels français et européens.

En outre, la campagne européenne **Procura+** (animée par **ICLEI**) assiste les collectivités dans leur politique d'achats durables, et anime des travaux et groupes de travail sur les différents thèmes concernés par les achats publics responsables : pré-commande et innovation, lutte contre le changement climatique, introduction de critères sociaux, biocarburants, événements responsables, …

La Task force de Marrakech, créée dans le cadre du Processus de Marrakech et présentée par Barbara Morton, aide les collectivités à réaliser leur état des lieux à travers des outils en ligne et des guides, et dispense des formations sur la commande publique durable et ses enjeux au cours d'événements d'envergure mondiale. Elle vise à diffuser la commande publique durable dans les pays émergents, notamment dans les BRIC. L'objectif est que 14 pays de toutes les régions du monde aient expérimenté cette approche d'ici 2011

3. Un facteur de compétitivité pour les entreprises

Les entreprises ont intégré la durabilité dans la conception de leur produit car elles y trouvent également leur intérêt en termes d'accroissement de leur capacité d'innovation et de leur activité.

Ainsi, pour **Michelin**, les économies d'énergie, l'usure et le prix sont désormais les trois performances fondamentales d'un produit. Michelin anticipe, dans la conception des produits, des économies de matières et de ressources pour réduire le coût d'usage, qui représente 86% de l'impact environnemental de la vie du pneu.

Veolia s'est quant à elle fixé une éthique diffusée à l'ensemble de ses activités : énergie, eau, déchets, transports. Elle est présente dans les pays émergents et consciente de son poids

économique important et des enjeux sociaux liés à son activité, notamment son rôle dans l'accès des populations aux services essentiels. Veolia s'est fixé des standards sociaux et environnementaux minimum et des objectifs de réduction des émissions de CO2 dans les produits et les process indépendants du pays où l'entreprise est implantée.

Les entreprises proposent une réflexion originale sur la vente de l'usage du bien (et non plus du bien lui-même) comme piste dans le passage à une économie efficace en matière de gestion des ressources et d'efficacité énergétique. En tant que fournisseurs de services aux collectivités, les banques comme **Dexia** peuvent répondre aux demandes des clients à travers le développement de filiales spécifiques, telles Dexia location longue durée dont l'activité de location de voitures est en croissance constante auprès des collectivités locales. Les bénéfices pour la collectivité sont multiples: réduction des coûts, vecteur d'image, efficacité budgétaire et managériale, amélioration de la sécurité et diminution de l'impact environnemental conformément à la réglementation européenne.

Selon le **CEDUBO**, les entreprises innovent d'elles-mêmes, notamment le secteur de la construction, relativement avancé en matière de commande publique durable car il est habitué à faire dialoguer les agences d'urbanisme, les architectes, les ingénieurs et les commanditaires. Aujourd'hui, ce secteur peut être stimulé par une innovation dans la forme même de la commande : au lieu d'être prescriptive sur les moyens, celle-ci peut se borner à fixer des objectifs de performance énergétique pour le bâtiment à construire en laissant toute la marge d'innovation à l'entreprise.

Enfin, les entreprises voient leurs innovations récompensées par des labels environnementaux apposés sur les produits : composantes d'ordinateurs, matériel bureautique, téléphones et matériel acoustique. Ainsi, le label **TCO03** pour les écrans a été apposé sur 80% des écrans d'ordinateurs en Suède et récompense leurs qualités environnementales, visuelles et ergonomiques. Selon que les écrans répondent plus ou moins à la totalité des critères, leur prix est inversement augmenté ou diminué.

Conclusion : Vers un savoir partagé sur les achats publics responsables

En conclusion, les partenaires à l'initiative de cet atelier sont convenus de réfléchir à des modalités de collecte de données chiffrées communes aux acteurs publics et privés européennes, permettant de mesurer les impacts et les progrès des achats publics responsables.